

Résolution adoptée par le Conseil National de l'UPF du 7 avril 2012

L'Union du Peuple Français, réunie en Conseil National à Paris le samedi 7 avril 2012, a arrêté sa position officielle en prévision du premier tour de l'élection présidentielle :

Compte tenu de la vocation de rassemblement qui a toujours été et demeure celle de l'Union du Peuple Français,

Compte tenu de l'impossibilité, malgré notre enthousiasme et un travail acharné, de réunir les "républicains des deux rives" autour d'un projet fédérateur du fait de querelles d'egos personnels,

Compte tenu de l'étouffement du débat démocratique induit par l'absence de véritable campagne électorale,

Compte tenu du profil des candidats en présence et de leur programme pour la France,

A l'unanimité, en responsabilité et en conscience, l'UPF laisse le libre choix à ses adhérents et sympathisants, du candidat qui incarnera le mieux à leurs yeux les valeurs défendues par notre confédération gaulliste et républicaine lors du premier tour de l'élection présidentielle.